

Communiqué

Auch, le 28/11/2019

Rencontres de la Transmission Reprise 2 décembre 2019

75 000 entreprises sont mises en vente chaque année en France. Environ **30 000 disparaissent** faute de repreneurs, détruisant 37 000 emplois.

Dans le Gers, plus de la **moitié des dirigeants** des entreprises inscrites au registre du Commerce et des Sociétés ont **plus de 55 ans**.

Le sujet de la transmission / reprise d'entreprise représente un **enjeu majeur**, économique et social, pour notre territoire.

Or la transmission de son entreprise ne s'improvise pas, elle s'**anticipe**. Vendre ou transmettre est une démarche qui se prépare longtemps à l'avance, idéalement 5 ans avant. C'est un processus long, notamment dans les TPE où le lien entre le dirigeant et l'entreprise est très fort et où il faut organiser la transmission d'un savoir-faire, d'un réseau et d'une clientèle qui dépendent le plus souvent du chef d'entreprise lui-même.

C'est une **priorité** pour la CCI du GERS qui est présente pour conseiller cédants et repreneurs :

- en sensibilisant et accompagnant les cédants dans ce long processus
- en œuvrant à la mise en relation des offres et des demandes
- en étudiant la viabilité des projets de reprise
- en informant le repreneur sur les formules de reprises possibles, les possibilités de financement ou d'aides

Avec nos partenaires consulaires, nous déployons le projet **OCCTAV** sur le territoire afin de sensibiliser les cédants et les repreneurs.

Le temps fort de cette fin d'année aura lieu le **2 décembre** à Pavie, avec les **Rencontres de la Transmission Reprise**, co-organisées par la CCI et la CMA dans le cadre du Plan Entreprendre Occitanie piloté par la Région et animé par Ad'Occ.

Au cours de la matinée, des **experts de la transmission / reprise** seront à la disposition des chefs d'entreprises cédants et des candidats à la reprise pour les conseiller, les guider et les orienter.

En parallèle, deux **ateliers thématiques** animeront la matinée afin d'apporter éclairages et échanges collectifs.

Le programme sera le suivant :

9 h 00 - 12 h 00 : *Rendez-vous Experts (Conseillers CMA/CCI, Experts-comptables, Notaires, Avocats, Banques, Structures partenaires)*

9 h 30 - 10 h 15 : *Atelier animé par l'Ordre des Experts-comptables sur la thématique : « Transmission d'entreprises et gestion du patrimoine »*

10 h 30 - 11 h 15 : *Atelier animé par Mathieu CHAMPRIGAUD, Coordinateur régional du dispositif OCCTAV, « Présentation du dispositif OCCTAV : enjeux et actions pour les repreneurs »*

12 h 00 - 13 h 30 : *Moment de convivialité autour d'un buffet*

C'est important pour l'économie du département que nous nous mobilisions tous sur ces **enjeux de la transmission-reprise**. C'est pourquoi Guy Sorbadère et moi-même encourageons les cédants ou candidats à la reprise à venir rencontrer en toute confidentialité nos conseillers et nos partenaires experts afin de mieux appréhender et préparer leur projet.